

# ADOR Association pour le développement économique du pôle Orly-Rungis

Au cœur du pôle d'Orly (17 communes, 320 000 habitants, 173 000 emplois), identifié comme territoire stratégique pour le développement économique régional par le projet de SDRIF (Schéma détecteur de la Région Île de France), adopté par la Région en septembre 2008, le pôle Orly-Rungis, premier pôle économique du Sud de l'Île-de-France, s'est développé autour d'équipements structurants pour la métropole :

- ▶ la plate forme aéroportuaire Paris-Orly,
- ▶ le plus grand marché de produits frais du monde (Marché international de Rungis),
- ▶ le premier parc d'affaires privé en Europe (Silic),
- ▶ la plate forme logistique multimodale Sogaris,
- ▶ le premier pôle commercial d'Europe continentale constitué par Belle Epine et Thiais Village.

Sur 2 000 hectares entièrement dédiés à l'activité économique et à la fonction aéroportuaire, maîtrisés sur le plan foncier comme sur le plan immobilier par les acteurs économiques, membres de l'ADOR, ce pôle concentre déjà plus de 65 000 emplois et offre un potentiel de développement considérable.

Un premier enjeu pour ce territoire est le **renforcement d'un pôle économique majeur de l'Île de France**. Dans la compétition des grandes métropoles européennes pour l'accueil des entreprises, le pôle d'Orly, avec son aéroport, sa future gare TGV et ses disponibilités foncières et immobilières, constitue un atout essentiel pour la Région capitale.

L'ADOR estime que le projet de gare TGV est cohérent avec cet objectif de développement car il multipliera les possibilités d'accès rapide aux grandes métropoles européennes et permettra d'accroître l'europanisation et l'internationalisation de l'aéroport d'Orly via un report d'offre.

L'ADOR est donc particulièrement favorable à la création d'une gare TGV au cœur de ce territoire, offrant un large panel de destinations

Un deuxième enjeu majeur pour ce territoire est la création d'un **véritable pôle multimodal autour de l'aéroport d'Orly et de la future gare TGV**, au service de l'ensemble des franciliens (habitants, usagers ou salariés), des visiteurs professionnels ou touristiques, et des chefs d'entreprises et de leurs clients.

L'ADOR estime que cet objectif ne peut être satisfait qu'**en implantant la future gare TGV dans l'emprise aéroportuaire**. La plateforme aéroportuaire disposera en effet lors de la mise en service de la gare TGV, de tous les équipements nécessaires à la réussite de ce projet garantissant ainsi sa bonne intégration sur le territoire :

- ▶ Offre de stationnement suffisamment dimensionnée afin d'éviter le stationnement sauvage.
- ▶ Desserte en transport en commun renforcée et diversifiée (Ligne 14 prolongée dans le cadre du grand Paris, Tramway T7, ...) et possibilité d'utilisation des taxis pour l'aéroport.
- ▶ Offre de services et de restauration étendue.



**ADOR**  
Sogaris 123  
94524 RUNGIS CEDEX  
Tél. : 01 45 12 72 40  
Fax : 01 45 12 72 60  
Email : ador@sogaris.fr  
<http://www.ador94.com>



# Une nouvelle infrastructure qui bénéficiera aux populations locales et aux clients du TGV

Le TGV emprunte aujourd'hui, entre Massy et Valenton, un faisceau ferré qu'il partage avec le RER C et les trains de fret. Cette configuration constitue une contrainte forte ne permettant pas de répondre aux besoins croissants de mobilité des usagers.

La réalisation d'une infrastructure dédiée aux TGV est nécessaire pour répondre à la croissance du trafic et éviter les répercussions des incidents sur les deux réseaux. Ce faisant, cette infrastructure bénéficiera à la fois aux usagers locaux du RER C et aux utilisateurs du réseau TGV.

La création de cette infrastructure nouvelle permettra à plus long terme, la réalisation du projet de *tangentielle Sud* reliant Versailles-Chantier à Sucy-Bonneuil via le pôle d'Orly. Ce projet actuellement en cours d'étude par la SNCF et RFF vise à réutiliser les voies de la grande ceinture afin de créer un tram train entre Massy et Sucy Bonneuil via les gares de Pont de Rungis et de la Fraternelle. Cette rocade bénéficierait d'une fréquence de desserte d'environ 5 minutes en heures de pointe et serait en continuité avec la tangentielle Nord en cours de construction entre Epinay et le Bourget.

L'ADOR souhaite que les scénarios prévoyant une infrastructure nouvelle entre Massy Palaiseau et l'aéroport d'Orly n'empruntant pas le corridor ferroviaire existant (scénarios A ou C) soient retenus, ce qui permettra l'implantation de la gare TGV d'Orly sur l'emprise aéroportuaire.

L'ADOR n'est pas opposée à la réalisation d'une seconde gare TGV à Villeneuve Saint Georges/Pôle Pompadour sur le tronçon commun du RER D ou à Sénart. L'ADOR demande que cette hypothèse n'entraîne pas une baisse de la desserte de la gare TGV d'Orly tant au niveau de la diversité des plages horaires que de la variété des destinations.

Elle demande au maître d'ouvrage de préciser l'impact sur la fréquentation de la gare d'Orly TGV dans le cas de la réalisation d'une seconde gare TGV dans le secteur de Sénart ou dans celui de Villeneuve Saint Georges.

## La création d'un véritable pôle multimodal

**Ce barreau d'interconnexion permet la réalisation d'une gare TGV à Orly.**

**L'ADOR estime que cette gare doit être implantée au sein de l'emprise aéroportuaire afin de permettre la constitution d'un véritable pôle multimodal fonctionnel.**

L'implantation de la gare TGV sur l'emprise aéroportuaire permettra :

- ▶ d'avoir une correspondance facile et rapide pour les passagers aériens utilisant le TGV comme moyen de pré/post acheminement,
- ▶ de faire bénéficier les utilisateurs de la gare des services proposés aux passagers aériens (parcs de stationnement, commerces, location de voiture...).

▶ de bénéficier des infrastructures de transports projetés pour desservir l'aéroport :

- ▶ tramway T7 (qui doit être prolongé jusqu'à Juvisy),
- ▶ réseau du Grand Paris,
- ▶ projets de transport en commun en site propre (TCSP).

En rapprochant les accès aux avions et aux trains, l'ensemble gare-aérogares offrira ainsi un panel très large de destinations françaises, européennes, et même internationales.

# Une gare TGV dans l'emprise aéroportuaire pour un accès facilité en transport collectif

**A l'horizon 2020, l'aéroport d'Orly, et donc la gare TGV, bénéficieront d'une connexion rapide avec Paris via le prolongement de la ligne 14 dans le cadre du réseau de transport du Grand Paris actuellement en cours de débat.**

Le Tramway T7 aura été mis en service sur la partie Nord (Athis-Mons, Villejuif). Il permettra, avec une gare TGV au sein de l'emprise aéroportuaire, un accès facilité en transport collectif pour les populations locales habitant au Nord du pôle d'Orly. A cet horizon, le tramway T7 sera également en service sur la partie Sud Athis-Mons Juvisy permettant ainsi un accès facile à l'ensemble gare TGV, aéroport d'Orly, depuis l'une des principales gares du sud francilien.

Le prolongement du TCSP (Transport en commun en site propre) Sucy Bonneuil Thiais à Orly Sud via le Sénia (5 kilomètres) aura également été mis en service. La réalisation de ce TCSP étant inscrite dans le projet de Schéma directeur de la Région Île-de-France (SDRIF) approuvé en 2007 par le Conseil régional.

Ce maillage sera complété par les autres projets de sites propres qui devraient être réalisés avant 2025 :

- ▶ TCSP Massy Orly prolongeant le TCSP Massy-Saclay.
- ▶ Liaison Val de Seine-Val d'Yerres Orly,
- ▶ Projet Evry/Corbeil-Orly le long de la RD 7 du Conseil général de l'Essonne.
- ▶ TCSP Croix de Berny – Orly via la plaine de Montjean

**En implantant la gare dans l'emprise aéroportuaire, les passagers de la gare TGV d'Orly bénéficieront d'une offre particulièrement dense en transports collectifs.**

## Orlyval : une liaison transversale pour les utilisateurs de la gare TGV

L'implantation sur la plateforme de la nouvelle gare TGV permettra également une connexion avec Orlyval, liaison assurant un maillage transversal qui devrait être renforcé par la création d'un arrêt Orlyval au niveau de Rungis la Fraternelle et par une prolongation via Cœur d'Orly jusqu'à Pont de Rungis. Sa prolongation le long du RER C jusqu'à la gare de Choisy le Roi RER C mériterait d'être étudiée.

L'ADOR demande l'intégration d'Orlyval dans la tarification classique du réseau francilien, notamment pour les abonnés Navigo afin que les futurs utilisateurs de la gare TGV soient incités à l'utiliser.

Ainsi aménagée, cette liaison permettra un accès à la gare TGV d'Orly via une infrastructure ferrée depuis le Parc Silic, Orly Tech, le Cœur d'Orly, le Senia et de la station RER d'Antony.

## La possibilité de mutualiser l'offre de stationnement sur la plate-forme aéroportuaire.

**Certains voyageurs n'auront pas d'autre choix que d'utiliser leur véhicule particulier pour accéder à la gare TGV. Il convient dès lors de dimensionner en conséquence les accès routiers et les parcs de stationnement.**

En faisant observer que l'agrandissement récent des parkings de la gare d'Aix en Provence TGV et le développement du stationnement sauvage autour des nouvelles gares TGV illustrent bien la difficulté d'offrir une solution satisfaisante, l'ADOR préconise une **mutualisation des parkings de la future gare TGV avec ceux de l'Aéroport d'Orly ( plus de 14 600 places )**.

Cette mutualisation permettra d'éviter :

- ▶ le stationnement sauvage,
- ▶ la construction de nouveaux parkings consommateurs de foncier

Les navettes gratuites parking-aéroport existantes facilitent la mise en place de ce schéma.

Cette mutualisation sera naturelle si la gare TGV est implantée au sein de l'emprise aéroportuaire.

L'ADOR souhaite sensibiliser le maître d'ouvrage sur les risques de stationnement sauvage et les coupures urbaines qui pourraient être engendrés par la création de parkings autour de la gare TGV si celle-ci était implantée hors de la plate-forme aéroportuaire.

# La mutualisation de l'offre de service de l'aéroport

Avec 25 millions de passagers en 2009, contre 2 millions attendus pour la gare TGV, la mutualisation des espaces des services et de restaurations permettra aux voyageurs TGV de bénéficier de

prestations diversifiées qui ne pourraient être viables avec le seul flux TGV. Ceux-ci bénéficieront ainsi d'une offre commerciale riche, d'une diversité de solutions de restaurations et de services.

## La gare d'Orly : une gare aéroportuaire

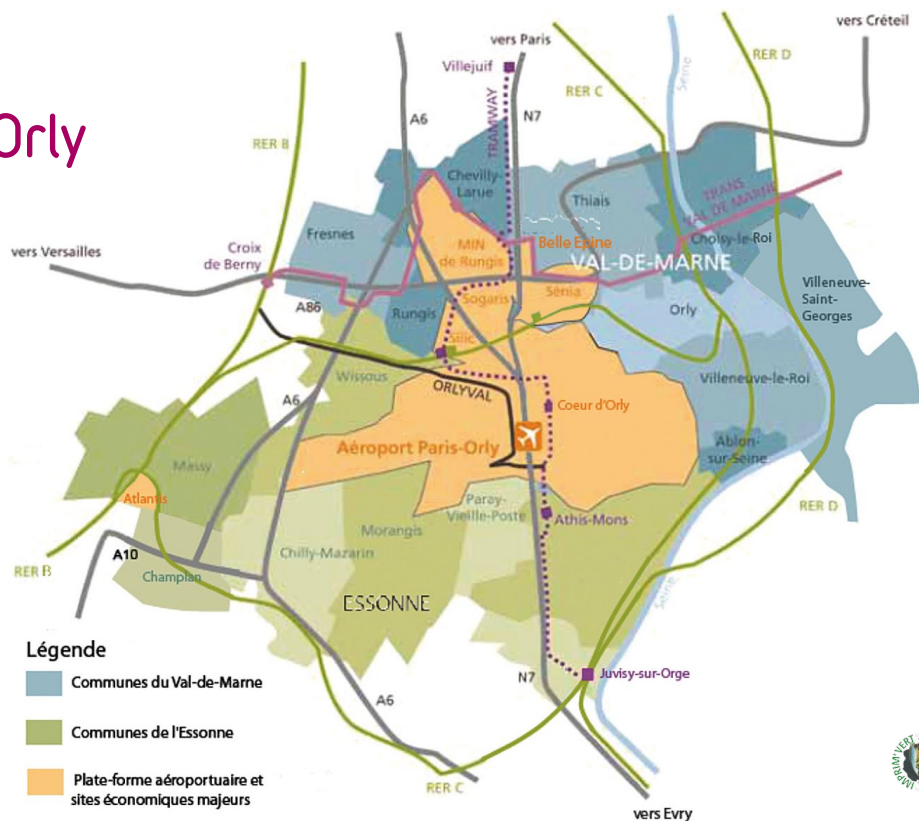
Le TGV sera utilisé comme moyen de pré/post acheminement air par 50 % des voyageurs fer attendus. La proximité de la gare avec les terminaux encouragera la relation air-fer qui se développe actuellement depuis la gare de Massy TGV, mais qui nécessite actuellement une rupture de charge et un parcours routier.

Les connexions entre la gare et les aérogares devront donc être particulièrement performantes et conviviales pour faciliter le report modal (cheminements, signalisation, transfert des bagages).

## Le projet de centre de congrès du pôle d'Orly

L'ADOR rappelle que les deux départements du Val-de-Marne et de l'Essonne projettent la réalisation d'un centre de congrès dans l'emprise de la plate-forme aéroportuaire. Cet équipement s'inscrit pleinement dans la stratégie de développement du pôle d'Orly au service de l'espace économique du sud francilien.

Ce centre devra être très facilement accessible depuis l'aéroport et la gare TGV d'Orly



Carte du pôle d'Orly et de ses principaux parcs d'activités et pôles d'emplois.

Source : ADP Modifié 2009, Contribution des acteurs du pôle d'Orly au débat métropolitain, Juin 2010 P3.

## L'Association pour le développement économique du pôle Orly-Rungis

L'Association pour le développement économique du pôle Orly-Rungis fédère les grands opérateurs immobiliers du pôle pour mutualiser leurs compétences et développer des projets fédérateurs qui permettent de valoriser le pôle et de renforcer son attractivité.

L'association se compose de 6 membres :

- ♦ Aéroports de Paris, gestionnaire développeur de la plate-forme aéroportuaire Paris-Orly
- ♦ Altaréa propriétaire et gestionnaire du centre commercial Thiais Village
- ♦ Ségécé qui gère le centre commercial Belle Epine
- ♦ Semmaris qui aménage et gère le Marché d'intérêt national de Rungis
- ♦ Silic-Socomie propriétaire et gestionnaire du Parc Tertiaire Silic
- ♦ Sogaris qui aménage et gère la plate-forme logistique multimodale SOGARIS